L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 5 MAI 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 5 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le Shérif—continuation de la vente de tableaux, glaces, toiles, etc., au magasin No. 135 rue du Canal.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan: bottes, souliers et brodequins.

Par Nash & Hodgson, au No. 14 rue Conti, pois de la Caroline.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!!

Vente continuée.—La vente à l'encan par le Shérif du fonds et de l'installation de L. Uter, No. 135 rue du Canal, sera continuée aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M.

Pois de la Caroline à l'encan. MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront ce matin à 11 heures, au No 14 de la rue Conti, entre les rues Peters et Front, 800 sacs de pois de la Caroline du Sud. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.
Mardi, 5 mai.

Opéra.—A midi. La Fille de Mme Angot.—le soir, La Favorite.

Académie.—Checkmate et The Working Girls of New York.

Le Mississippi et le Congrès.

Le télégraphe nous annonce que le comité spécial du Sénat est prêt à faire un rapport favorable au projet de jetées du capitaine Eads. Cette nouvelle sera, naturellement, accueillie avec défaveur par les partisans du canal et par ceux de la continuation du système de dragage. Pour nous, nous ne saurions nous plaindre que le Congrès se décide enfin à faire quelque chose, car il y a 25 ans que la question est à l'étude, et, si l'on attendait que les ingénieurs se missent d'accord, on risquerait fort d'attendre jusqu'au jugement dernier.

La lettre du général Beauregard que nous avons publiée récemment, et qui est l'opinion d'un ingénieur aussi désintéressé et aussi sincère qu'il est savant, est le meilleur résumé que nous ayons vu sur cette question, à propos de laquelle on a écrit des volumes.

Il en ressort qu'en 1852, les ingénieurs des Etats-Unis étaient divisés entre les trois systèmes qui se partagent encore aujourd'hui l'opinion publique et qu'ils étaient arrivés à recommander au gouvernement de les essayer successivement, l'expérience pratique pouvant seule établir la supériorité de l'un ou de l'autre.

On a déjà appliqué à diverses reprises le dragage et il est permis de conclure des essais faits que ce système, tout en rendant quelques services, ne donne pas la solution du problème, qui est d'ouvrir le Mississippi à des navires tirant 25 et même 28 pieds d'eau.

Restent les deux autres systèmes, le canal et les jetées. Le général Beauregard qui, en 1852 préférait les jetées est, maintenant en faveur du canal, sans être l'adversaire du système des jetées *per se*.

Il a saisi l'occasion pour rappeler, très modestement, un appareil inventé par lui et qui pourrait suppléer aux jetées ou leur servir de puissant auxiliaire. Nous regrettons que l'essai de cet appareil, qui serait peu dispendieux, n'ait pas été proposé, car, s'il eût réussi, on eût pu se dispenser de recourir à l'expérience des jetées qui engloutira plusieurs millions sans qu'on soit certain du succès.

En tout cas, nous ne pouvons qu'être satisfaits de voir le Congrès appelé à passer des discussions théoriques à des essais pratiques. Il y a assez longtemps que les barres du Mississippi posent aux hommes de science un problème à résoudre, en même temps qu'elles opposent une barrière à la navigation, pour qu'on les attaque sérieusement avec la détermination d'en venir à bout.

Nous voudrions voir ces bonnes dispositions du Congrès s'étendre également à l'autre problème que présente le Mississippi, celui des crues et des inondations périodiques, car il y a aussi, assez longtemps que la question est à l'étude.

En 1850, le Congrès a voté une allocation de $50,000 pour faire un relevé topographique et hydrographique du delta du Mississippi, avec "une investigation propre à déterminer le plan le plus pratique pour le garantir contre les inondations."

En 1852, une somme additionnelle de $50,000 était votée dans le même but.

Ces allocations ont permis de faire les études les plus complètes, et le résultat en a été le remarquable rapport du général Humphrey sur la question des inondations et des jetées.

Le rapport n'a été terminé qu'en 1861, au moment où la guerre de sécession venait d'éclater, et il n'a pu, conséquemment, provoquer aucune mesure immédiate. Mais, depuis la paix, à différentes reprises, des comités du Sénat ont présenté des rapports favorables à l'intervention du gouvernement général.

Le 2 juillet 1866, le sénateur Clarke rapporte que le comité spécial, au nom duquel il parle est convaincu que les populations des Etats exposés aux inondations sont hors d'état, sans l'aide du gouvernement, d'entreprendre ou de compléter les réparations aux levées. Le 27 mars 1867, le sénateur Henderson, du comité des finances, rapporte que son comité est convaincu "du pouvoir constitutionnel du Congrès et de l'opportunité de la mesure proposée, laquelle serait d'une bonne politique, d'accorder l'aide fédérale pour la construction des levées."

Ces rapports favorables n'ont amené, cependant, d'autres résultats que de faire nommer, dans les deux Chambres, un comité sur les levées du Mississippi, comité, dont l'institution s'est perpétuée dans les divers Congrès jusqu'à aujourd'hui.

Le principe de l'intervention fédérale dans la construction des levées a donc été admis depuis 25 ans, il ne reste plus qu'à l'appliquer. Mais c'est ici que se fait sentir l'absence dans le Congrès de sénateurs et de représentants réels et légaux de la population. Au Sénat, M. West s'occupe de défendre l'usurpation Kellogg et il se fait alternativement le défenseur du *job* du canal et de celui des jetées, suivant que son intérêt personnel le porte à se rattacher à l'un ou à l'autre. Sans talent et sans autorité, il n'a même pas le mérite de défendre pour la forme les intérêts généraux de l'Etat qu'il est censé représenter.

A la Chambre, M. Morey a présenté un bill, non pour demander carrément au Congrès de décider, dès à présent, que le contrôle du Mississippi doit être assumé par le gouvernement fédéral, mais seulement pour faire nommer une commission d'ingénieurs qui serait chargée de présenter un plan permanent, etc.

Ce bill a le tort de proposer de nouvelles études dans un moment où l'urgence résultant des inondations récentes, commande impérieusement une action immédiate. Remettre la question à l'étude dans les conditions où se trouvent les populations riveraines de Memphis à la Balize, nous paraîtrait dérisoire.

Si le Congrès est décidé à aventurer plusieurs millions dans les travaux à faire au Mississippi, il nous semble qu'il vaudrait mieux, à tous les points de vue, les employer à rétablir les levées suivant un système rationnel, qu'à construire des jetées dont le résultat est douteux. Avec cent ou cent cinquante mille piastres par an, on peut encore rendre la navigation possible aux passes, et la question des jetées peut attendre. Celle des levées ne le peut pas. Quand les eaux baisseront, presque toutes les levées seront à refaire dans le Mississippi et la Louisiane.

Ces deux Etats ont dépensé, depuis la guerre, pour leurs levées, le premier de trois à quatre millions, le second treize millions de dollars. Ils sont hors d'état de renouveler de pareils sacrifices. Le Congrès seul peut entreprendre la reconstruction des levées et le faire utilement de façon à sauver ces Etats de la ruine et à retrouver une compensation pour les sommes dépensées. S'il ne le fait pas, aux dix millions de dommages que l'inondation a causés, il faudra ajouter les pertes incalculables que produira l'abandon forcé de la culture dans la presque totalité des terres d'alluvion. Telle est la situation, elle mérite que le Congrès s'en occupe, mais qui se chargera de l'exposer et d'en faire comprendre la gravité?

Théâtre de l'Opéra.—Aujourd'hui mardi, 5, Matinée extraordinaire à midi: Représentation au bénéfice de M. Canonge demandée par les dames habituées des Matinées. On donnera *La Fille de Mme Angot*.

Entre le premier et le second acte de *La Fille de Mme Angot*, l'orchestre exécutera une valse composée par M. Davis sur les motifs de cet opéra comique.

Jeudi, 7, Matinée à midi au bénéfice de Messieurs et Dames des chœurs.

Jeudi soir, *Hamlet* au bénéfice des prisonniers de la paroisse Grant.

Nous attendrons que cette troisième représentation de *Hamlet* ait eu lieu, pour dire l'impression produite sur nous par l'opéra d'Ambroise Thomas. On appréciera alors le sentiment qui nous aura fait ajourner jusque-là l'expression de notre opinion.

Représentation au bénéfice des victimes de l'inondation.—C'est ce soir, mardi, que doit être donnée au Théâtre du Globe, ancien théâtre national, la représentation organisée au bénéfice des inondés par le Club Shakspeare, avec le concours de plusieurs dames et demoiselles amateurs. La représentation se composera du drame connu *Marble Heart* (les filles de marbre), et de plusieurs morceaux chantés par Mlle Emma Fairex, dont la belle voix est déjà connue. La représentation commencera à huit heures. Le prix des billets est d'une piastre.

Nous ne saurions trop engager toutes les personnes qui compatissent aux misères des inondés, à contribuer à grossir la recette de cette représentation.

The Heir of Malreward or Restored.—Tel est le titre d'un nouveau roman par l'auteur de "Son and Heir," etc. L'ouvrage est édité par J. B. Lippincott & Co, de Philadelphie et se trouve en vente chez Graham à la Nouvelle-Orléans. Cet ouvrage nous a paru rempli d'intérêt dramatique.

Baie St-Louis.—Nous lisons dans le *Sea Coast Republican*:

Un recensement complet de toute la baie St-Louis vient d'être fait par le marshal de ville; il en ressort que nous avons une population de 1659 habitants. Sur ce nombre il y a 444 hommes au-dessus de 21 ans et 420 femmes au-dessus de 18 ans.

La rivière aux Perles est de 5 pieds plus élevée qu'elle n'a jamais été. Elle couvre toutes les terres basses et a causé beaucoup de dégâts aux récoltes, aux barrières et aux maisons.

Lundi, Simon Preveaux, canadien, charpentier, s'est suicidé en se faisant sauter la cervelle d'un coup de fusil. On pense qu'il souffrait d'une attaque de delirium tremens.

Il ne reste que quatre jours,
Il ne reste que quatre jours,
Il ne reste que quatre jours,
Quatre jours seulement!!
Avant le tirage,
Avant le tirage,
Avant le tirage,
Du lot de $20,000,
Du lot de $20,000,
Du lot de $20,000,

Assessements Nos 162 et 163.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de F. A. Keffer, et H.M. Richards, payables au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp, No. 19.

Voitures.—MM. Bleakley & son, carrossiers, 95 Remparts et 100 Bassin, font et réparent toute espèce de voitures. Ils travaillent très consciencieusement et leurs prix sont invariablement modérés. Nous les recommandons à ceux qui ont besoin de voitures, de quelque genre que ce soit, ou qui ont des réparations à faire faire aux leurs.

6 chemises à devants de toile pour $7 00
Caleçons en jean blanc, à 75 cts. Venez examiner le choix de vêtements qui se soit jamais vendu, au détail, à aussi bas prix, chez
Garthwaite, Lewis & Miller,
100, rue de la Commune.

La traite des petits italiens.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Nos lecteurs ont suivi dans le temps avec intérêt la campagne entreprise par quelques hommes humains contre les *padroni* qui exploitent outrageusement les petits Italiens. Mais il n'est pas si facile qu'il paraît de faire disparaître un abus, si odieux qu'il soit, quand il s'appuie sur la cupidité. L'abus existe encore, mais il est consolant de voir que les bons cœurs ne se lassent pas, et il faudra bien qu'ils finissent par en triompher. M. Ferdinand de Lucca, consul-général d'Italie à New-York, poursuit sa noble entreprise, et il vient d'envoyer la communication suivante aux commissaires de police:

J'ai le plaisir de vous soumettre une copie de l'acte relatif aux enfants mendiants et vagabonds passé par la Législature de cet Etat le 3 courant. Cette loi a été passée, principalement à ma sollicitation en vue d'arrêter les injustices et déprédations inhérentes au système d'ameneur de enfants italiens comme mendiants ou musiciens des rues. Pour aider à rendre cette loi efficace, je vous soumets respectueusement le plan suivant d'action par la police, et je désire, si vous le jugez bon, qu'il soit exécuté:

1. Les commissaires ordonneront à la police d'arrêter tous les enfants italiens âgés de moins de 16 ans, trouvés dans les rues mendiant, dansant ou jouant des instruments de musique.
2. Les prisonniers seront amenés devant le consul-général d'Italie, qui les interrogera dans leur propre dialecte—ces dialectes étant nombreux—prendra leurs dépositions et les fera traduire.
3. Les prisonniers seront retenus dans le lieu habituel affecté à la garde des enfants vagabonds, un nombre raisonnable de jours pour qu'ils puissent être réclamés, le consul italien payant leurs dépenses de pension.
4. Si quelqu'un se présente comme leur maître, le consul italien le fera poursuivre pour violation de ce statut.
5. Dans les cas où les enfants ne seront pas réclamés, le consul les rapatriera en Italie. Mon travail sera grandement facilité si les enfants, dans les deux heures de leur arrestation, sont amenés dans mon bureau de Broadway, où j'ai d'habiles interprètes et tous les moyens de recevoir leurs dépositions. Je paierai volontiers tous frais ou honoraires pour les amener en mon bureau. En adoptant ce système j'espère que dans quelques mois les Italiens n'auront plus la douleur de voir des enfants appartenant à leur nation dressés à la mendicité, et que votre ville sera délivrée de ce qui deviendrait promptement une classe dangereuse.

Espérons que ce plan sera adopté et que, poursuivi avec persévérance, il produira l'effet désiré.

$36,000 en lots
$36,000 en lots
$36,000 en lots
$36,000 en lots
Gagnés au dernier tirage
Gagnés au dernier tirage
Gagnés au dernier tirage
De la Loterie à Numéros simples
De la Loterie à Numéros simples
De la Loterie à Numéros simples.

Habillements complets en casimir de printemps à $10. Redingottes en mérinos anglais, à $6. Le désarroi des affaires force de faire des ventes de détail au *prix coûtant* au magasin de gros de
Garthwaite, Lewis & Miller,
100, rue de la Commune.

Quincaillerie.—Voulez-vous acheter des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, &c.? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos 89 et 91, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux doubles pour coke ou charbon, des fourneaux charbon coke, etc? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, 565, offrent toute espèce de quincailleries américaines et étrangères. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

M. A. E. Perkins

La mort de M. James T. Tucker laissait vacante une place importante, celle d'agent du chemin de fer Illinois Central dans les Etats du Sud. Nous apprenons avec un vif plaisir que M. A. E. Perkins a été appelé à la remplir. Il eut été difficile de faire un choix plus heureux, car M. Perkins, déjà employé par la Compagnie en qualité d'agent de fret à la Nouvelle-Orléans, se trouvait tous les jours en rapport d'affaires avec le colonel Tucker. Tous les détails de l'administration louisianaise lui sont donc familiers, et il n'a qu'à continuer l'œuvre commencée et poursuivie avec tant de zèle, d'énergie et de persévérance par son prédécesseur.

Le but de l'Illinois Central est, on le sait, d'unir étroitement l'Ouest et le Sud et de créer entre eux une complète solidarité d'intérêts commerciaux. La Compagnie encourage donc par tous les moyens l'établissement à la Nouvelle-Orléans d'un service maritime qui se combinerait avec celui des chemins de fer du Sud et du Nord-Ouest, de manière à permettre d'expédier directement d'un point quelconque de cette dernière section du fret pour l'Europe, le Mexique, les Antilles et l'Amérique du Sud.

Le colonel Tucker qui s'était bien pénétré des vues de l'Illinois Central y travaillait avec ardeur et se faisait énergiquement seconder par les hommes les plus considérables dans le commerce et les finances. M. Perkins montrera, nous en sommes persuadé, la même puissance de volonté et tendra au même but avec une persévérance aussi infatigable.

Premier Coup de Canon contre la Compagnie des Levées.

Les docteurs Samuel Choppin et Cornelius Beard, propriétaires de l'habitation Crescent, ont institué une action en dommages, contre la compagnie des levées, devant la cour dite supérieure, présidée par le pseudo juge Hawkins, réclamant $43,700 pour les dégâts causés par l'inondation sur leur terre.

Ils déclarent dans leur pétition que les levées n'ont pas été réparées comme la loi le prescrit et que la Compagnie doit payer les dommages qui ont résulté de cette négligence.

Une loi adoptée par la pseudo-législature du Mechanics Institute et approuvée le 9 mars 1874, met la compagnie à l'abri de pareilles réclamations.

La validité de cette loi va être mise à l'épreuve devant la Cour de M. Hawkins.

Il nous semble dans tous les cas qu'elle ne peut pas avoir un effet rétroactif.

La ville de Boston.

La ville de Boston a fait preuve d'une générosité sans égale jusqu'à présent à l'égard des malheureuses victimes de l'inondation en Louisiane. Elle a fait déjà trois versements de dix mille dollars chacun, ce qui porte à trente mille piastres le montant de ses souscriptions.

Le maire Wiltz vient d'écrire une lettre touchante au maire de la capitale du Massachusetts pour le remercier de son zèle et de sa charité.

Nous ne traduisons pas cette lettre, car elle contient, en grande partie, des détails sur les districts inondés, que nos lecteurs connaissent déjà. M. Samuel Cobb a droit à la reconnaissance de notre population, et nous devons des remerciements aux citoyens du comité de secours de Boston, qui ont contribué déjà pour plus d'un tiers aux fonds destinés à soulager les inondés de la Louisiane.

La Nouvelle-Orléans n'oubliera pas les services rendus par sa sœur aînée et elle en gardera longtemps le souvenir.

Liste des Jurés pour le mois de Mai.

Les souscriptions pour les victimes de l'inondation reçues hier à la mairie se montent à $2,377 60.

En voici la liste:

L'Eglise Presbytérienne de Lafayette, par F. R. Markham, son pasteur	$ 120 00
Seconde Eglise Presbytérienne	16 00
Mme Chas. Strong, Worcester, Mass	10 00
Thos. H. Bowles, Indianapolis	10 00
Elèves de l'Institut Locquet-Leroy, produit de la soirée musicale	241 20
Compagnie de lait condensé de N. Y., par Smith & McKenna	160 00
Alfred Mercer, président du British Society	25 00
Portland, Mne, par le maire Geo. P. Wescott, second versement	400 00
Addison Gage & Co., de Boston	500 00
Andeveyg & Roth Cincinnati	50 00
Collection de J. Lavigne	100 00
Anonyme	1 00
Collections d'Aristide Mary	29 00
Banque des Marchands de la Georgie, par l'entremise de J. B. Lafitte & Co	439 00
Anonyme, par l'entremise du révérend docteur Palmer	10 00
Eglise Presbytérienne de Shreveport, par l'entremise du révérend Palmer	66 40
Rue de l'Esplanade	250 00
Total	$2 377 00

Le montant des souscriptions en caisse jusqu'à ce jour s'élève à $90,637 50.

Une excursion à la Pointe-à-la-Hache.

Un reporter de l'*Abeille*, muni d'une invitation que lui avait fait passer le capitaine du steamer *Empire Parish*, s'est embarqué dimanche, à dix heures, pour une excursion à la Pointe-à-la-Hache, à quarante-cinq milles au bas de la ville.

Le voyage a été on ne peut plus agréable. La fanfare de Paoletti avait été retenue pour l'occasion et les danses ont continué à bord de l'Empire Parish jusqu'au retour du bateau à la Nouvelle-Orléans.

La perspective des récoltes de riz dans la paroisse Plaquemines semble être assez bonne, malgré l'inondation, car il est encore temps d'ensemencer de nouveau les champs de riz qui ont été noyés.

Notre reporter doit des remerciements aux officiers du bord, et particulièrement à M. J. C. Tremoulet, le premier commis, pour les attentions dont il a été comblé.

Secours pour les Inondés.

Les deux commissaires nommés par M. Kellogg, M. N. W. Smallwood et Gardane Casenave, ont tiré au sort les noms des citoyens qui doivent faire partie du jury pendant le mois de mai.

Les jurés suivants ayant été désignés ont comparu devant la Première Cour de District.

Charles Ballejo, Cyrus Chism, Geo. Dockter, Emory Clapp, Francis Lauer, John C. Bach, E. Marquez, W. W. Washburn, S. Thézan, Emile Carrière, John Stumpf, Samuel Flower, Gustave Jacquet, Feed. Grant, R. M. Walmsley, B. F. Peters, John L. Dolan, H. G. Fohir, John Phelps.

Un mandat d'amener a été lancé contre messieurs John J. Adams, L. St-Cyr, W. A. Weed, E. Forrestin, A. J. Forstall, qui n'ont pas fait acte d'apparition.

La question des marchés particuliers.

M. Jean Bergeron, l'un des propriétaires de marchés particuliers qui ont été arrêtés à la requête de l'avocat de district Mc. Phelin, accusés d'avoir violé la nouvelle loi qui défend de tenir un marché libre à moins de douze îlets des marchés publics, a institué une action contre la ville, par l'entremise de son avocat M. Filleul, se basant sur l'injonction ordonnée par la cour supérieure.

Marins versus Longshoremen.

Le capitaine Wm. Cain, commandant un navire étranger, vient de prendre l'initiative et d'attaquer devant la Première Cour de District la loi des Longshoremen, en alléguant que la dite loi est en violation de la constitution des Etats-Unis qui a établi des règles générales pour le commerce entre les nations, qu'il n'appartient pas à une législature locale de changer. Le capitaine Cain a parfaitement raison, et la validité de cette loi va être mise ainsi à l'épreuve. Le résultat est prévu d'avance si le tribunal décide avec impartialité.

Incendie.

Vers quatre heures et demie, hier après-midi, le feu a été découvert dans la maison basse sise rue Gravier, entre Rocheblave et Dorgenois, appartenant à Mme. Radliff. Les dégâts sont évalués à $200, couverts par une assurance à la Compagnie Mutuelle Crescent. On ignore la cause de l'incendie.

Tentative d'incendie.

Hier soir, vers huit heures, un malfaiteur a essayé de mettre le feu à la maison sise rue Enghien, entre Remparts et St. Claude, appartenant à Jacob Thomas et habitée par Charles Glaber, absent. C'est une jeune femme du nom de Mary White, une locataire de la maison, qui a donné l'alarme. On a découvert que le plancher de la cuisine avait été arrosé d'huile de pétrole.

La propriété est assurée.

Correspondance.

M. A. Cousin fils nous adresse la lettre suivante:

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1874.

Messieurs.—On vous a induit en erreur en vous assurant qu'il existait une certaine parenté entre le jeune Albert Galatas et D. M. C. Hughes. Comme moi il est natif de Bonfouca; et nous ne connaissons Hughes que très imparfaitement, pour l'avoir vu lorsqu'il venait parfois dans la famille de M. Pierre Robert dont il a épousé la fille. Il n'existe entre M. Galatas et M. Hughes aucun lien de parenté.

Respectueusement,
A. Cousin, Jr.

De plus en plus hardis les voleurs du District des Jardins.

L'un des coquins est enfin arrêté.

La police commence à s'apercevoir que l'on aurait le droit de la tenir responsable de tous les vols qui se commettent dans la ville, si elle ne se donnait pas la peine de chercher à découvrir les coupables.

En définitive, si les contribuables de la Nouvelle-Orléans veulent bien consentir à payer les frais d'entretien de cette brave police, quoique le maire et les autorités municipales n'aient aucun contrôle sur elle, c'est parce qu'ils espèrent au moins être protégés pour leur argent.

Or, depuis deux ans, et avant même, les chefs de notre garde urbaine s'occupent beaucoup plus de politique et d'intrigue que de surveiller les voleurs, et la conséquence en est, que ceux-ci s'en donnent à cœur joie.

On serait presque tenté de croire que les rôles sont changés, et avant longtemps, si un pareil état de choses pouvait durer, on verrait un voleur appréhendant au corps un officier de police et le conduisant au violon.

Cela ne serait déjà pas si impossible! On en a vu de plus fortes depuis quelques années.

La police du Quatrième District a donc pris l'éveil, en sentant peser sur elle la responsabilité de presque tous les vols.

Dimanche matin, vers trois heures, l'agent Elmore montait sa garde rue Laurel, lorsqu'il a aperçu sur le trottoir en face de la maison habitée par Mme Patterson, un homme qui, caché derrière un arbre, semblait attendre quelqu'un ou quelque chose. Le métropolitain a marché droit à lui pour le questionner, quand ce personnage, le voyant venir de son côté, a poussé un cri d'appel et, aussitôt, un second individu qui se trouvait dans la cour de Mme Patterson, s'est élancé par dessus la barrière dans la rue.

Pour toute réponse à l'officier de police qui les sommait de se rendre, l'un des deux hommes lui a tiré un coup de pistolet et les deux compères ont pris la poudre d'escampette.

Le gardien de nuit s'est mis bravement à leur poursuite et a fait feu plusieurs fois. L'un des voleurs a été blessé, car il a laissé des traces de sang partout où il a passé, mais, il s'est échappé néanmoins.

Son compagnon, serré de près par l'officier, a fini par être cerné dans une petite cour, où le gardien de la paix a réussi à le saisir au collet et à le terrasser.

Pendant qu'il luttait avec le coquin et qu'il usait de toutes ses forces pour le maintenir, le second larron lui est tombé dessus par derrière, et l'agent Elmore, écrasé par le nombre et ne pouvant plus se servir de son pistolet aurait probablement passé un vilain quart d'heure, si plusieurs citoyens, accourant au bruit du combat, n'étaient venus le délivrer.

Le fripon pris sur le fait est le notoire Dan. Eagan, un gibier de prison. Le blessé n'a pas été arrêté et a disparu en se dirigeant du côté de la rue des Magasins et en passant sous le feu des citoyens. C'est un gaillard qui a de l'énergie et qui doit être à craindre. Dan. Eagan nommera peut-être son complice.

Un autre voleur capturé

Hier matin, un voleur répondant au nom de Jack Owens, s'est introduit dans la maison de M. Frédérick Hartlet, au No 251 de la rue Carondelet.

L'agent Gibson, de la police métropolitaine l'avait aperçu, cependant; mais, au moment où il se préparait à escalader la barrière pour se mettre à la poursuite du voleur, il a entendu un grand tapage dans l'intérieur de la maison.

Un locataire, M. Ley, ayant été éveillé par le bruit qu'avait fait le fripon en entrant, l'avait saisi au collet. Le larron voulant se défendre, lui a porté un coup sur la tête avec une hachette et l'aurait probablement tué si l'officier de police n'était venu à son secours et n'avait terrassé le coquin, à son tour, en le frappant avec son *club*. La blessure de M. Ley est très grave.

TEMPERATURE.—5 mai 1874.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	68	20
12 M.	80	27
3 P. M.	76	24
6 P. M.	70	21

Notre immense stock de vêtements d'été sera vendu en détail au prix coutant et au-dessous, pour du comptant. Nos articles de toilette pour hommes seront cédés aux mêmes prix. Les acheteurs feront bien de s'adresser à
Garthwaite, Lewis & Miller,
100, rue de la Commune.

QUESTIONS D'HYGIÈNE.

Avec le printemps qui revient, avec avril et ses promesses, comme disent les poëtes, les médecins sont chaque jour consultés sur l'opportunité des purgatifs et des dépuratifs qui doivent chasser ces fameuses humeurs peccantes dont parle Molière.

Il faut bien le dire, ces humeurs peccantes n'existent, la plupart du temps, que dans l'imagination de gens toujours effrayés du plus léger changement qui s'opère dans leur économie, observateurs trop scrupuleux des moindres phénomènes, et qui troublent leur digestion rien qu'en y songeant. Ces gens là se croient à chaque instant menacés de quelque dérangement fâcheux; ils imaginent mille précautions pour le prévenir. C'est d'eux qu'est venue la multitude innombrable de remèdes, de recettes et de pratiques prétendues préservatrices qui font de la vie entière une longue maladie et la joie des apothicaires. *Non est vivere, sed valere, vita*; vivre, ce n'est point jouir de l'existence, mais de la santé, a dit Martial, et il avait raison. Je connais un grand nombre de personnes qui, à chaque changement de saison, aux époques des équinoxes, ne manquent point de s'administrer un purgatif dans l'intention de prévenir la maladie. Chaque jour, et surtout au printemps, nous voyons des gens qui prennent des purgatifs, lorsque leurs digestions sont les meilleures, lorsque ni la perte de l'appétit, ni l'amertume de la bouche, ni l'état de la langue n'offrent la moindre indication. La raison unique qu'ils donnent de cette pratique, c'est que cela est nécessaire au printemps, et qu'il y aurait grand danger pour eux à ne pas s'y conformer. C'est là un usage déraisonnable et d'autant plus pernicieux que l'on en contracte bientôt la fâcheuse habitude et que rien n'est plus dangereux que de l'interrompre. L'économie animale s'accoutume, en effet, à ces pertes intempestives et au travail nécessaire pour la réparer; le travail continue lorsque l'évacuation a cessé: de là naît une surabondance d'*humeurs* nuisibles à la santé, de là aussi ces inflammations de l'intestin si rebelles et qui portent souvent une atteinte si grave à l'économie tout entière.

Puisque je parle d'habitudes nuisibles à la santé, au risque de me répéter, je veux dire un mot, en terminant, de l'abus toujours croissant, qui se fait, à Paris surtout, de l'eau de Seltz artificielle et de l'action aussi nuisible que celle des purgatifs qu'elle a sur l'appareil digestif.

Examinons donc les qualités qu'on reconnaît à l'eau de Seltz et voyons dans quelles circonstances on doit en faire usage.

On est généralement d'accord pour admettre que l'eau de Seltz est stomachique. Le mot stomachique n'est certes pas employé par les médecins dans le sens vulgaire qui veut dire une substance qui réveille les fonctions alanguies de l'estomac et aide à élaborer les aliments qu'on lui confie, mais prenons-le comme on l'entend généralement.

L'eau de Seltz convient aux gens nerveux, faibles, hypochondriaques, tourmentés habituellement d'embarras gastriques, mais à la condition qu'ils en suspendront l'emploi de temps en temps, sous peine de voir se produire une irritation assez violente de l'estomac qui finirait par les empêcher de digérer. Elle convient aussi mélangée au vin dans les convalescences.

Il se produit dans l'abus de l'eau de Seltz un des graves inconvénients des alcooliques, c'est-à-dire la nécessité d'augmenter sans cesse la dose pour y trouver les effets qu'on leur demande, en un mot, l'usage de l'eau de seltz devient chez certaines gens une véritable ivrognerie.

Nous considérons, enfin, l'eau de Seltz comme un médicament dont il ne faut user que dans certains cas déterminés et avec modération. Aussi nous trouvons nuisible et abusive la coutume qui s'est introduite dans un grand nombre de maisons d'en boire à tous les repas, et plus fâcheuse encore l'habitude répandue partout aujourd'hui, de se gorger à jeun, pendant l'été surtout, de cette eau de Seltz des cafés, chargée outre mesure d'acide carbonique. Nous l'avons constaté maintes fois, il ne faut pas chercher ailleurs bien souvent la cause de ces digestions difficiles qui s'éternisent et sont parfois le point de départ de certaines affections organiques de l'estomac, et, dans l'été surtout, la cause de troubles intestinaux dont les conséquences peuvent être fort graves.

Dr. E. Decaisne.

Paletots-sacs en alpaca noir, à $3. Pantalons en toile blanche, à $2 50. Toute espèce de vêtements, au détail, aux prix coûtant de fabrique de New York chez
Garthwaite, Lewis & Miller,
100, rue de la Commune.

Les taxes de ville et d'Etat peuvent être réglées par MM. Barnett & Cammack, courtiers, No 12 rue Carondelet, aux taux le plus bas possible. Les personnes qui ont des taxes à payer feront bien de s'adresser à eux; ces messieurs leur procureront une économie considérable.

Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Le lot de $20,000
Dans la Loterie à numéros simples
Dans la Loterie à numéros simples
Dans la Loterie à numéros simples
A été gagné le 18 avril
A été gagné le 18 avril
A été gagné le 18 avril.

18

Machine animée.—Nos corps sont comme les chronomètres. Quand ils sont à bout nous devons les remonter; autrement ils s'arrêteront pour toujours. Quelle clé accomplira le mieux cette œuvre de rénovation. L'expérience a montré qu'elle peut être accomplie plus rapidement et certainement avec les Stomach Bitters de Hostetter qu'avec aucun autre article connu. Cet agent bienfaisant et perquisiteur semble atteindre tous les ressorts, tous les leviers et pour parler ainsi, tout le rouage de la machine vivante. Les nerfs relâchés sont retendus, le foie torpide est excité, l'estomac affaibli est fortifié. Les intestins dérangés sont réglés, l'appétit perdu est retrouvé, l'esprit obscurci est rendu à sa perspicacité—enfin tout le système inerte en éprouve une animation salutaire. Une nouvelle vie est infusée dans chaque fibre, et il s'en suit une régénération physique. Ce que nous disons là, est attesté par des milliers de gens. On peut trouver dans toutes les villes de l'Union, dans chaque bourg ou village, des preuves vivantes de l'efficacité des Stomach Bitters de Hostetter.

Les Symptômes du Catarrhe.

Un fort mal de tête, obstruction des voies nasales, chute de matière dans la gorge, matière qui est, parfois, abondante, liquide, aigre, tenace, épaisse, muqueuse, mucopuruleute, mêlée de sang, infecte, etc. Chez d'autres malades, yeux humides ou secs, faibles ou enflammés, bourdonnements d'oreilles, surdité, toux pour débarrasser la gorge, ulcères, altération de la voix, nasillement, mauvaise haleine, palais affecté, étourdissements, abattement moral, toux accompagnée de démangeaison, etc. Quelques-uns seulement de ces symptômes se déclarent en même temps. Il n'y a pas de maladie qui soit plus commune et que les médecins comprennent moins. Le propriétaire du "Catarrh Remedy" du Dr. Sage donnera une récompense de $500 à quiconque lui fera voir un cas incurable.

Lisez:

Brookville, Penn., 27 avril 1872.

Au Dr. R. V. Pierce.

Monsieur—Ayant en vain suivi le traitement prescrit par les médecins de la faculté, je résolus d'essayer votre "Remedy." Quatre bouteilles de ce remède m'ont complètement délivré d'un des plus horribles catarrhes dont j'aie jamais entendu parler. J'avais, depuis des mois, une douleur aiguë à la tête et respirais avec la plus grande difficulté. Je crois devoir à l'humanité et à vous de reconnaître publiquement l'efficacité de votre précieux "Remedy."

Chas. O. Anderson.
5 mai—6t. V et C.

Correspondance.

LES VICTIMES DE LA CREVASSE ET L'INSTITUT LOCQUET-LEROY.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1874.

A l'Hon. L. A. Wiltz,
Maire, président et trésorier du comité de secours.

Cher monsieur,

A la demande de Mme Locquet-Leroy, je vous envoie $215 95, produit d'une quête faite à une soirée musicale donnée par les élèves de l'institut Locquet-Leroy, le 2 du courant, au bénéfice des victimes de la crevasse; une somme additionnelle de $25 25, produit d'une quête faite par les élèves de la même institution pour payer les dépenses de leur pique-nique annuel—somme qu'elles sont heureuses d'ajouter à cette contribution charitable. Le tout s'élève à $241 20, je vous envoie un chèque pour le montant.

Partageant avec Mme Leroy, ses assistantes et ses élèves l'espoir que cette somme aidera au soulagement des malheureux, et regrettant que vous n'ayez pu assister à la fête,

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur.
W. I. Hodgson.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle Orléans, 4 mai 1874.

Au Capitaine W. I. Hodgson.

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre de cette date, contenant un chèque de $241 20, dont $215 95, produit d'une quête faite à une soirée musicale donnée par les élèves de l'Institut Locquet Leroy, samedi dernier, à la salle Grunewald, et une somme additionnelle que ces demoiselles destinaient aux frais d'un pique nique annuel, mais qu'elles préfèrent consacrer au soulagement des victimes de l'inondation. Au nom des malheureux, veuillez transmettre aux élèves mes profonds remerciements; leur générosité sera bientôt connue de ceux que les calamités accablent, qui l'apprécieront comme moi et s'en souviendront avec reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,
Louis A. Wiltz,
Maire et président du comité.

Les Prisonniers de la Paroisse Grant.

BÉNÉFICE AU THEATRE DE L'OPERA.

Correspondance à ce sujet.

M. Placide Canonge, directeur du Théâtre de l'Opéra, appréciant les efforts du comité, lui a offert un bénéfice dans la lettre suivante:

Nouvelle Orléans, 29 avril 1874.

A MM. Jas I. Day, et autres, membres du Comité de secours pour les prisonniers de la Paroisse Grant.

Messieurs.—Répondant à votre désir, j'ai l'honneur de me mettre à la disposition de votre comité pour une représentation au bénéfice des prisonniers de la Paroisse Grant. Si vous n'y avez aucune objection, je propose le JEUDI, 7 mai et, à cette occasion, je ferai jouer le grand opéra d'Ambroise Thomas, Hamlet, chef-d'œuvre de musique, et sept tableaux.

Veuillez, messieurs, agréer l'expression de ma plus haute estime.

L. Placide Canonge,
Directeur du Théâtre de l'Opéra.

Voici la réponse de M. James I. Day, président du Comité:

Nouvelle Orléans, 2 mai 1874.

A M. L. Placide Canonge.

Cher Monsieur.—Nous accusons réception de la lettre dans laquelle vous avez la bonté de nous offrir une représentation au bénéfice des prisonniers de la Paroisse Grant—représentation qui aurait lieu, au Théâtre de l'Opéra, le JEUDI, 7 du courant.

J'ai l'honneur de vous annoncer que le comité accepte votre offre patriotique. Il vous remercie sincèrement de votre générosité.

Je suis avec le plus grand respect, votre obéissant serviteur.

James I. Day, président.

La représentation du grand opéra d'Ambroise Thomas, Hamlet, aura donc lieu, au Théâtre de l'Opéra, JEUDI, 7 du courant.

On peut acheter des billets et retenir des places, au Contrôle, tous les jours, de 8 à 11 heures du matin et de midi à 4 heures de l'après-midi; et au magasin de musique de M. Elie, No 151 de la rue du Canal.

James I. Day, Président.
5mai—2t PP Harry Wilde, Secrétaire.

Correspondance.

Nouvelle-Orléans, ce 25 avril 1874.

A monsieur L. Placide Canonge,
Directeur de l'Opéra.

Monsieur.

Nous venons vous remercier des charmantes représentations que vous nous avez données en matinée pendant la saison théâtrale dont la clôture approche.

Désireuses de vous offrir à notre tour, un témoignage de notre sympathie, nous vous prions de fixer au mardi, 5 mai, la date de votre matinée à bénéfice et dont vous voudrez bien arrêter vous-même le programme.

Vos dévouées,
LES DAMES DES MATINÉES.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1874

Mes dames des Matinées,

Mesdames,

La lettre si inattendue et si flatteuse que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, restera certainement un de mes meilleurs souvenirs. Merci mille fois de ce témoignage d'une si précieuse sympathie.

Si, pendant la saison théâtrale qui va se fermer, j'ai eu la bonne fortune de mériter votre approbation, je suis plus que récompensé de mes efforts. J'accepte avec gratitude la matinée que vous daignez m'offrir, et m'arrête au programme suivant: LA FILLE DE MME ANGOT.

Encore une fois, recevez, mesdames, tous les remerciements de votre reconnaissant et dévoué

L. Placide Canonge,
Directeur de l'Opéra.

Le Bureau de location sera ouvert dimanche et lundi, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi.

Entrée, 50 cts.; sièges réservés, 75 cts.

A bord du bateau à vapeur "Empire."

Dimanche, 3 mai 1874.

Nous, soussignés, passagers de l'"Empire," désirons remercier le capitaine O. Canton, MM. J. C. Tremoulet et A. Seiseshnaydre, les officiers et les commis, MM. Eug. Durable, R. Macken et Wm. Green de leurs aimables attentions qui ont rendu notre excursion au bas de la côte une des plus agréables que nous ayons faites. Nous les recommandons aux voyageurs.

Mmes B. Laplace,	Mlles L. Seisshnaydre,
" N. Barrois,	" H. David,
" B. Bayhi,	" J. Barrois,
" Faucheux,	Mary Dés,
" B. Seiseshnaydre,	" L. Michel,
" Geo. Lhote	et plusieurs autres.
MM. Bradish Johnson,	A. D. Salvant,
" Eff. Lawrence,	W. A. Bryant,
" Numa Landry,	Leo Suzeneau,
" Jos David,	Wm. Henderson,
" A. Sochia	J. P. Blanc,
" J. Jordan,	Geo. Lanaux Jr.
" J. P. Lartigue,	P. M. McCullum,
" J. W. Collins,	J. Mason,
" C. G. Thibaut	et autres. 5mai—

Marié à la Cathédrale St-Louis, le 13 avril dernier, M. F. BOISSON, négociant, rue Dumaine et Mlle MARIE SAVARY, dite DESPREZ, institutrice, Esplanade, 28. La bénédiction a été donnée par Monseigneur l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans. Tous deux natifs de France.

Les journaux français et anglais sont priés de reproduire.

Décédé, le 2 mai 1874, à l'âge de quarante-deux ans, P. ERNEST BRIANT, sur son habitation, Bayou Black, Paroisse Terrebonne, Le.

Décédée hier soir, à 9 heures, à l'âge de trois ans et sept mois, ADOLPHINE AYNAUD, fille d'Etienne Aynaud et de Rose Jacquemin, son épouse. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui mardi, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire No 81, rue Bienville, entre Royale et Bourbon.

SOCIETÀ DI MUTUA BENEFICENZA ITALIANA.

Sono invitati i membri della sud. Società, ad intervenire qu'est'oggi 5 maggio alle ore 10 A. M. al funerale di FEDERICO GIUSEPPE, figlio del nostro socio VINCENZO ABRO.

Il carro funebre partirà dalla strada Claiborne tra Clio ed Erato.

Il Secretario,
E. TROIS.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise St. Augustin, mercredi 6 mai 1874 à 8 heures A. M. pour le repos de l'âme de feu JEAN NOËL DINET. Les amis et connaissances de la famille sont priés sans autre invitation d'y assister.

De la part de sa veuve. 3 mai—2t.D. et M.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise St. Augustin, mardi 5 mai 1874, à 8 heures A. M., pour le repos de l'âme de feue Dame ANTOINE BOSSEAUX, (née Pauline Debergue. Les amis et connaissances de son fils ainsi que ceux de la famille Debergue sont priés sans autre invitation à y assister. 1 mai—4t

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 3 mai 1874.—Les membres de cette Société sont par le présent informés de la mort de F. A. Keffer décédé à la Nlle. Orléans, le 27 septembre 1873; de la mort de H. W. Richards, décédé à Philadelphie, Penn., le 10 octobre 1873. Ils sont requis de se présenter sans autre avis, aux bureaux de la Société No. 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès d'ici au 11 juin 1874, à 4 heures de l'après midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.
2 mai au10

Société de Bienfaisance des Bouchers.—La RÉUNION TRIMESTRIELLE de cette Association aura lieu le JEUDI 7 courant à 7 heures du soir, à la salle rue Poydras No 201—LA CONSTITUTION AMENDÉE sera soumise à l'approbation des sociétaires, ainsi que d'autres affaires très importantes. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président,
JOHN BERTHIN
LOUIS GRÉGROIRE, Secrétaire. 5mai—3t

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—104 rue du Canal—Nouvelle Orléans, 5 mai 1874—A l'élection annuelle de directeurs qui a eu lieu au bureau de cette compagnie, lundi, 4 mai, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité:

P. Maspéro, David McCoard, P. T. Reef, L. F. Générès, M. Pugh, P. Fourchy, M. W. Smith, J. J. Fernandez, D. A. Chaffraix, J. M. Allen, Chs. Lafitte.

Et à une réunion des directeurs M. Paul Fourchy a été réélu président à l'unanimité.

5 mai G. W. NOTT, secrétaire.

LES PRISONNIERS DE LA PAROISSE GRANT.

Bénéfice au théatre de l'Opéra

M. L. PLACIDE CANONGE ayant offert de donner un spectacle au bénéfice du fonds pour les Prisonniers de la paroisse Grant, cette représentation aura lieu

JEUDI SOIR, 7 mai,

Au théâtre de l'Opéra. A cette occasion on donnera le grand opéra d'Ambroise Thomas, HAMLET, en cinq actes et sept tableaux.

On pourra se procurer des billets d'entrée au contrôle, tous les jours, de 8 à 11 heures A. M. et de midi à 4 heures P. M. ainsi qu'au magasin de musique d'Elie No. 151 rue du Canal.

Cette représentation aura lieu sous les auspices du Comité de la Paroisse Grant.

JAMES I. DAY, chairman.
HARRY WIDE, secrétaire. 1 mai—5t

BLEAKLEY & SON.
SUCCESSEURS DE E. WEISS.
—FABRICANTS DE—
Voitures, Buggies, Jersey wagons, etc. Pompes à incendie reconstruites et réparées.
95 Rempart et 100 Bassin.
5mai—

NICHOLAS J. HOEY. JOHN H. O'CONNOR.
HOEY & O'CONNOR,
Au Nos. 17 et 19 de l'Exchange Place entre les rues Canal et Douane.
Dans l'édifice où se trouve la Bourse des Négociants et des Encanteurs.
Les membres de la société s'occupe personnellement, de l'achat et de la vente, à l'enchère publique ou à l'amiable, de propriétés foncières situées en ville ou à la campagne, d'actions, de bons, etc; de négociations d'hypothèques et de ventes de dehors.
Tous les livres, plans et archives de l'ancienne maison, C. E. GIRARDEY & CO., d'étant de seize ans, et la plus grande partie des archives du feu mayor BEARD, sont en leur possession.
3 mai—12t.

Aux Entrepreneurs de Constructions.

DES propositions seront reçues jusqu'au 8 juin courant pour réparations à faire au local de la loge maçonnique PERSÉVÉRANCE No. 4, à l'encoignure des rues Dumaine et St-Claude.

Pour renseignements et spécifications, s'adresser aux membres du comité ci-dessous:

J. M. Cessac, au dépôt des machines à coudre Florence, rue du Camp, No. 5.
Léon Vozlier, rue Royale No. 21.
Pierre Cantéron, rue Bienville, près Théâtre. 3 mai—3t

Gardienne d'Enfants.

UNE personne bien recommandée trouvera comme gardienne de deux enfants, à s'attacher au service d'une famille qui va s'établir au Nord. Pour les conditions, s'adresser chez le docteur E. F. DeCurtis, rue des Remparts, No. 9, entre Canal et Douane. 3 mai—3t.

Liste Officielle du Tirage
—DE LA—
Caisse d'Amortissement de dix pour cent sur $300,000 de Bons Hypothécaires du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company."

Bons de $100.		Bons de $1000.	
Nos 39	Nos 31	Nos 138	Nos 78
105	62	165	42
146	169	92	168
78	93	67	10
156	9	26	19
166	164	159	141
184	123	46	121
90	68	116	145
58	176	111	—
22	132	52	—
16	152	23	—

Nous soussignés nommés comme commissaires pour le tirage de $30,000 Caisse d'Amortissement de dix pour cent sur l'émission de $300,000 de bons hypothécaires du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company," certifions et déclarons que le dit tirage a eu lieu exactement et légalement aujourd'hui, 1er mai 1874, à midi, et que le résultat a été ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

ALEX. BONNEVAL, } Commissaires.
EDM. BURTHE,
Nouvelle Orléans, 1er mai 1874.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte faite sur l'original qui est en ma possession, et je préviens ici les porteurs de numéros, que le paiement en sera fait en plein le 1er juillet 1874.

2 mai—5t. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Café Java. Eau de Seltz.
75 SACS Café Java.
25 Caisses Petits Pois extra fins. (Chevalier).
10 " Champignons do.
10 Barils de 100 bouteilles Eau de Seltz.
200 Caisses Lait Condensé, Suisse.
En débarquement et à vendre par
J. B. SOLARI & SON,
2mai—3t. No 45 rue Royale.

A. Billet & Co.,
FONT savoir au public qu'ils ACHETENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No. 25 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements ainsi que de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à ressorts faits sur commande à $25.
30 avril—3m.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Commune et Baronne.
Nouvelle-Orléans, 28 avril 1874.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

A dater du 1er mai, l'escompte de vingt-cinq pour cent sera fait sur tous les comptes de gaz payés aux bureaux de cette compagnie,

DANS LES TROIS JOURS QUI EN SUIVRONT LA PRÉSENTATION,

non compris les dimanches et les fêtes fériés.

On espère que cette prolongation de temps mettra les consommateurs à même de profiter, sans inconvénient, de la réduction de prix.

JAMES JACKSON, Président.
28 avril—7t PP

Madame Bizan,
Sage-femme de 1ère Classe.
ANNONCE aux dames de sa clientèle, qu'elle part au Nord pour quelques jours. Madame Bianchi, sage-femme, graduée, la remplacera. Son diplôme professionnel la recommande à la confiance de ses clients.
Vaccination le mardi et le mercredi de midi à 2 heures.
Consultations en Français, Anglais et Italien, de 3 à 5 heures.
Rue Hôpital No. 114 entre Dauphine et Bourbon
14avril—1m Dim mar et jeu

Avis Important aux Contribuables.
JE paierai les taxes de ville et d'Etat antérieures à 1874, aux taux les plus bas possibles. Je vendrai les mandats aux conditions les plus libérales et en sommes au gré des acheteurs.
C. B. SOARES,
23avril—1m. au No 32 de la rue St-Charles.

A. Bedel,
OUVRIER tapissier, ébéniste, vernissage et réparation de meubles à des prix très modérés.
S'adresser à M. L. MacCarthy, coin Bienville et Vieille Levée. 12 avril—1m.

Avis.
LE Docteur P. E. TRASTOUR (homœopathe) étant de retour à la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général. Il traite spécialement les maladies secrètes. Office et résidence No 126 rue St-Philippe près Remparts.—Heures de consultation de 9 à 10 A. M. et de 3 à 5 P. M. 5 av—1m

S. N. MOODY,
1874. Ouverture de Printemps et d'Eté. 1874
Au coin des rues Canal et Royale.
FAITES L'ESSAI DES CHEMISES "CHAMPION" A SIX POUR $9.
Leurs coupe et leur façon ne diffèrent en rien de celles des chemises qui ont remporté le premier prix dans le monde entier.
Six Chemises "Champion" taille pour $9.
Chemises de peau de saison à 50 cts.
Caleçons de saison à 75 cts.
Gants de saison à 25 cts.
Cravates et nœuds d'été à 25 cts.
Mouchoirs ourlés à 25 cts.
Bretelles élastiques à 25 cts.
Devant de chemises, fins, à 25 cts.
Marchandises du dernier genre.
Les modèles de garnitures de Chapeaux de dames,
et tout ce qu'il y a de nouveau et de recherché—à un bon marché tout aussi étonnant.
La maison se charge de faire, sur commande, en trois jours, des chemises de tous les genres.
Souvenez-vous de
S. N. MOODY,
dont le dépôt de Chemises Champion est au coin des rues Canal et Royale.
3mai—2ts PP

DEMAIN LUNDI,
Et toute la Semaine.
M. L. BYRNE & CO.
OFFRIRONT à leur clientèle une très grande quantité d'articles tels que:
ETOFFES POUR ROBES, ALPACAS NOIRES, PIQUÉS, PERCALES, BONNETERIE, ETOFFES BLANCHES, COTONS, CALICOTS, ETC.
A une énorme réduction,
pour du Comptant.
Les acheteurs en profitant de cette occasion, économiseront bien certainement, 25 sous par piastre
EGALEMENT
Un vaste assortiment de calicots légèrement endommagés à 7 sous, en valant 10.
1 caisse percales .... 11 cts.
3 mai 163 rue du Canal.

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.
J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT, A. G. OBER,
T. D. MILLER, JAMES LEWIS,
JOHN B. CLAY.

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 2avril—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.

JOHN PHELPS, DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE, S. JAMISON,
J. L. PAYNE, T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE, A. G. OBER,
D. LANAUX, T. D. MILLER,
H. F. JOUBERT, J. B. OGLESBY,
JAMES LEWIS, JOHN B. CLAY,

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir.

25avril—PP

PATRONS OF HUSBANDRY.

Districts Inondés.

Les présidents des GRANGES subordonnées, sont invités à convoquer des assemblées immédiatement et envoyer une liste de tous les membres qui ont besoin de secours. Ils voudront bien faire savoir tout ce dont ils ont besoin, car on croit que nous recevrons de l'aide de tous les patrons des Etats-Unis. On pense pouvoir trouver, sur les hautes terres, des semences pour les personnes que les eaux empêchent de faire une récolte. Il faut donner exactement les noms, la localité et le nombre de celles qui désirent être transportées ailleurs; faire savoir l'espèce et la quantité de grains dont ont besoin celles qui désirent rester où elles sont. Les patrons sont priés de veiller à ce que les demandes ne viennent que des personnes qui sont réellement dans le besoin, et de donner une liste des fermiers de la localité qui ont besoin de secours.

Le comité exécutif des Granges de l'Etat se réunira dès que les ponts et les chemins de fer auront été réparés et les demandes lui seront soumises par le soussigné.

N. D. WETMORE,
Secrétaire des Granges de l'Etat.
Tiroir 492, du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 1mai—

MARCHANDISES SECHES
POUR DU COMPTANT
Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison
C. Jaubert & Co.
20 .... CHARTRES 20
Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New-York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.
Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES NOUVELLE ORLEANS.
19avril—2m PP DMAV&1m

Avis.

Le soussigné informe le public que toute procuration, par lui accordée jusqu'ici, est dès ce jour retirée.

C. H. TANEY,
No 48 rue de l'Union.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1874. 1ermai—15t

Avis aux Contribuables.
BARNETT & CAMMACK
COURTIERS.
AU No. 12 de la rue Carondelet, continueront à payer, aux taux les plus bas possible, les taxes d'Etat et les taxes de ville. Ils achètent et vendent toute espèce de scrips d'Etat, de ville et d'écoles. 7avril—1m

Pois de la Caroline.
2000 sacs CAROLINA CLAY PEAS en magasin, et à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par
JOHN B. LAFITTE & CIE.
30avril—1m. 187, rue Gravier.

A l'Enseigne de la Grosse Pipe.
P. E. SARRAZIN,
Marchand de TABAC à Fumer, Priser et Chiquer.—PIPES, etc
RUE DECATUR (anciennement Vieille Levée,)
280, entre Ursulines et Hôpital.
19avril—1m

Pommes de Terre de la dernière Récolte.
800 barils pommes de terre PEACHBLOW de choix. Ce sont les meilleures qu'il y ait pour les magasins et pour l'usage des familles. A vendre, en lots au gré des acheteurs, par
J. B. VANBORN,
28 avril—7t Au No 31 de la rue Poydras.

AUGUSTE CARROUCHE,
SUCCESSEUR DE F. P. DUCONGE.
39 .... Rue de Chartres 39
VIENT de recevoir et offre à vendre à des conditions libérales, un assortiment complet de médicaments français, parmi lesquels:

Huile de foie de Morue.	Sirops.
De Jongh	Aubergier
Faures	Briant
Hogg	Gally
Chevrier	Lamouroux
	Churchille
Vins.	Pepsine
Quinium	Mou de veau
Abbadie au quinquina	Digitale
Moitier	Portal et autres.
de Pepsine Boudault	Antiglaireux.
de Seguin	Tamar indien.
Perles de Clertan.	Capsules.
Assafœtida	Mothes
Castoreum	Raquin
Ether	Ricord
Therebenthine	Mathey Caylus
Valériane	Matico
	Clarke
Granules.	Cigarettes contre l'Asthme.
Acide arsenieux	Levasseur
Digitaline	Espic
Cicutine	Indiennes Grimault
Valérianate d'atropine	Ducros Elixir.
Aconitine	

Pilules.—Blancard, Vallet, Frank, Colbert, de Sauté, Laville.
Dragées.—Colias, Pelletier, Gelis Conté.
Injections.—Brous, Ricord, Matico, Cadet.
Agence du Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé. 24avril—1m.

46....RUE DE CHARTRES....46
M. BOCHET,
Vendra, au-dessous des prix de New York, tout son grand stock de nouveautés de modes
D'ARTICLES DE MODES
Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe,"
A 50 pour cent
Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix, contant, avant son départ pour France, à la fin du mois.
400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants fillettes, demoiselles et dames.
400 caisses Pailles
Dernier genre,
800 cartons Fleurs
Beau choix,
1000 cartons Rubans
Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, satin, Taffetas bien assortis en couleur et en numéros depuis le No 4 jusqu'au No 4.0. 7 fév—6m

LE GRAND DEBALLAGE
DES
CENT MILLE PALETOTS
C'est cette semaine qu'a commencé la vente d'habillements tout faits pour hommes et jeunes gens
CHEZ
MICHEL LION
197 et 199 Vieille Levée en face du marché français.
C'est une occasion de bon marché sans pareille pour tout le monde.
Le soussigné engage le public à venir visiter ses magasins, certain qu'ils y trouveront des habillements confectionnés du dernier genre à des prix qui étonnent les plus incrédules.
Ce grand solde comprend aussi un fort lot de drap pour tailleurs.
La commande est remarquable par sa bonne coupe et son fini, les ateliers de M. LION ayant une renommée déjà faite depuis longtemps.
Chapeaux de paille et de feutre de toute forme et à très bas prix.
MICHEL LION.
4 avril—1m

Grande amélioration de l'art du Dentiste
J. A. CASADAVANT, D. D. S,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,
A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les râteliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux râteliers qui remuent dans la bouche et on peut les ôter à volonté.
Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11 avril—

Avis Important.
Le Docteur DUPERRON, dentiste, a l'honneur de faire savoir à ses clients et à toutes personnes qui portent des râteliers de dents artificielles d'une succion qu'il vient d'obtenir une licence, pour appliquer le nouveau procédé au moyen duquel les râteliers restent collés au palais sans qu'ils tombent d'eux-mêmes [illegible] son cabinet, rue Bienville No 66, encoignure Royale. 4avril—

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE
A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.
Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
2mars—6m

Habillements aux Prix Coûtants!
Habillements aux Prix Coûtants.
VU les mauvaises affaires et la rareté de l'argent, nous offrons, en ce moment, notre immense stock d'habillements et de lingerie de printemps et d'été, pour homme, jeunes gens et jeunes garçons, aux prix coutants, et au-dessous des prix coutants au comptant seulement.
Les acheteurs en gros offrant des billets approuvés obtiendront chez nous de grands avantages.
Qu'on vienne s'en assurer.
GARTHWAITE, LEWIS & MILLER,
Au No. 100 de la rue de la Commune, en face du City Hotel.
15avril—1m

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES.
27mars—au 16 mai A bon marché!

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60,
entre Bienville et Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.
C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7avril—1m

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.
INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.
avril—1an.

BEAUX MEUBLES
AUX PRIX COUTANTS.
Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COUTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger, bois de rose, en acajou et noyer
D. KELHAM & Co. J
Au No. 36 de la rue Royale.
5 avril—3m.

CLAIRVOYANCE.
LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.
Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par sa sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur vos vies. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 75, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—6m

Mme LEONCE,
Docteur et Astrologiste,
149, rue Douane, coin Bourbon.
A L'HONNEUR d'annoncer au public que partant pour l'Europe au mois de mai, elle invite les personnes qui voudraient la consulter sur le passé, le présent, l'avenir, mariages, et profiter des derniers numéros de chance à la loterie, de venir avant son départ.
Mme Léonce fera l'honneur d'annoncer son retour à la Nouvelle-Orléans.
Les lettres doivent être adressées, franco, P. O. Box 1270. 9avril—1mois.

MORRISON & WOODWARD,
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.
SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Amer Condorango pour le foie; du tonique à la Salsepareille, du Benne Plant, &c; agents pour la vente du Silver Uterine Supporter du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 15avril—1an.

Mme H. BAUSSET
A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle Vaccine tous les Lundi à Onze Heures.
H. BAUSSET,
Rue des Remparts, 188,
5fév—3m DMe V entre St-Pierre et Orléans.

Propriétés à vendre et à louer.
Pharmacie, à Vendre, et Maison à louer.
LA pharmacie bien connue, située au coin des rues Royale et St. Louis et dirigée, pendant trente ans, par le Dr. Castelnau. [illegible] vente, avec la clientèle et on louera le magasin et [illegible] à la personne qui achètera. [illegible]
S'adresser sur les lieux. 9avril—15t

Voiture.
A Vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, très solide et muni d'accomplements récents. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf.
S'adresser au bureau de l'ABEILLE.
6 fév—2m PP

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stacker.
APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
24 oct—73—1an No. 16 rue Union.

Cinquante mille piastres
SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de sommes d'argent; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.
4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 MAI.—CLASSE No 105.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
66	35	40	46	48	53	16	26	28	33	17	13	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 4 mai 1874.

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Réunion Extraordinaire de la Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.—Les membres de cette Association sont requis de se réunir au local habituel encoignure Chippewa et Louisiana avenue, mercredi, 6 mai 1874, à 7 heures P. M. précises pour affaires de la plus haute importance.

D. POCHELU
2 mai—4t Président

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.—AVIS.—La BUVETTE avec privilège de buffet, ainsi que le vestiaire pour le bal de l'Opéra, qui doit avoir lieu le 16 mai, sera mise à l'enchère, VENDREDI, 8 mai, à 7 heures du soir, à l'Asile de la Société.

Par ordre du Président.
L. SIMON,
3mai—au 8 Secrétaire de la direction du bal.

Compagnie de chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Mobile.

BUREAUX GÉNÉRAL DU FRET.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1874.

Avis spécial aux expéditeurs.

Cette compagnie ne recevra pas de fret avant nouvel ordre.

R. D. CARPENTER,
29avril—1y Agent général pour le fret.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS.

ARISTIDE GERARD .... Président
EMILE DEBUYS .... Vice-Président
DUSUAU HALPHEN .... Secrétaire
ULGER LAUVE .... Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Tertrou, Danville L. Kernion,
P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gerard.

COMITÉS

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion
Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, F. Deboys, J. Langles.
Réglements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION.
Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—1m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Générès, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES Président
SAM JONES, Jr., Trésorier. 1mars—1an

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président,
M. BENNER, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. [illegible]
Tous les dépôts sont payables sur demande.
1 mars—1 an

ASSURANCE SUR LA VIE.
New York Life Insurance Company
(ÉTABLI EN 1845.)
Actif $25,000,000
Revenu Annuel au de la de 8,000,000
PUREMENT MUTUELLE
Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.
TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.
Des polices sont émises pour la protection seule des
FEMMES ET DES ENFANTS.
Des polices sont émises pour le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.
Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,
Agents-Généraux,
44 .... RUE CARONDELET 44
Cette Compagnie a payé l'année dernière plus de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes payés comptant, s'élevant à $1,750,000.
DIRECTION LOCALE.
Chas. Briggs, S. H. Kennedy.
E. F. Mioton, Saml. Smith.
Thos. A. Adams, Fk. Wintz.
Chas. Cavaroc, S. O. Nelson.
L. B. Cain, P. Fourchy.
Geo. Foerster, Fk. Camerden.
T. J. Semmes, J. H. Lupwigsen.
J. S. Walton, Wm. S. Pike.
E. Peale, Wm. B. Schmidt.
S. Forcheimer, A. Chiapella.
F. S. Sampson, J. A. Dutilha.
MÉDECINS EXAMINATEURS
D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D.
Chs. Turpin, M. D.
6 mars—

1841 .... S. DAVIS JR. 1841
LES CÉLÈBRES
JAMBONS "DIAMOND,"
DE
S. DAVIS, JR.,
A Cincinnati.
Cette excellente marque date de trente-trois ans. On la connaît dans toutes les parties de ce pays; elle n'est pas moins connue au Canada, en Angleterre et en France.
En 1860 le Bureau d'Etat de l'Ohio a décerné un premier prix aux jambons préparés en 1846 "c'est-à-dire depuis quatre ans."
Ces jambons, vieux ou nouveaux, sont toujours bons; ceux de la saison actuelle sont considérés comme étant de qualité supérieure.
Les jambons "Davis" ont remporté des prix en Louisiane et au Texas. On les trouve chez tous les grands grocers des principales villes.
VOSS BROTHERS, Agents.
Au 81 de la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans.
3 mars—2m

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15 .... RUE ROYALE .... 13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix, tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
25 déc—1an

On désire.
QUE les tailleurs, les couturières en robes, et les cordonniers, sachent que nous tenons toutes sortes de machines à coudre, à raison de $4 00 par semaine. [illegible]
GREGG'S SEWING MACHINE DEPOT.
1avril—1m

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
Office Custom House building, next to U. S. Courts' rooms.
Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. Supreme Court. Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington. Residence No 188 Esplanade Street.
March 21th—

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61 .... RUE TCHOUPITOULAS 61
NOUVELLE-ORLEANS.
23 juin—1an73

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.
PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de M. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour.
12 juil—1an